

SÉMINAIRE DES ÉLUS
(INITIATIVE ORGANISÉE EN DISTANCIEL)



G
K I
A K V
C V V
H
G R A N D
F C - R T C
O R L Y
S E I N E V
B M I J È A V R E
S V

SÉMINAIRE DES ÉLUS PROJET DE TERRITOIRE 2021 > 2026

ELABORER NOTRE

PLAN D' ACTIONS



LES OBJECTIFS :

- > **S'approprier les exigences** du projet de territoire.
- > **Échanger en atelier** sur les enjeux d'avenir et les actions prioritaires.
- > **Construire les axes prioritaires d'actions** de la mandature.

LE CALENDRIER :

- > **En mars** : une table-ronde suivi de 4 ateliers en distanciel animés par les vice-présidents.
- > **En avril**, autour du Président un forum synthèse du plan d'actions Territoire 2021 > 2026 ».





LA DÉMARCHE « PROJET DE TERRITOIRE 2021 > 2026 » EN DETAIL

LES TABLES RONDES

JEUDI 4 MARS 2021

9h30 > 12h30

- Mot de bienvenue de Mme la Maire de Gentilly, Patricia TORDJMAN.
- Introduction par Michel LEPRÊTRE, Président de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre : la démarche « Projet de territoire 2021 > 2026 ».
- Les exigences du projet de territoire : Romain Marchand, VP en charge du projet de territoire et de l'aménagement.

➔ Table ronde 1 : Comment mettre au service des habitants les dynamiques urbaines et les transformations sociales du territoire ?

> Présentation développée par Patricia PELLOUX - APUR : les grandes évolutions du territoire et sa situation par rapport aux dynamiques métropolitaines.

> Échanges avec les participants à distance.

➔ Table ronde 2 : Comment concilier développement industriel et productif au sein de la métropole et exigences de transition écologiques ?

> Présentation développée par Gilles Craque - CIRED (Centre international de recherche sur l'environnement et le développement) : vers un renouvellement des modèles et des politiques de développement économique territorial.

> Échanges avec les participants à distance.



LES ATELIERS

18 > 29 MARS 2021 : SUJETS EN DÉBAT AVEC LES ÉLUS :
des questions, des réflexions, des échanges pour définir
les bases d'un plan d'actions

➔ Atelier 1 : Combattre les dérèglements climatiques et les nuisances :

Jeudi 18 mars 2021 de 9h30 à 12h30

- > Au regard de ses ambitions de transition écologique, comment et à quel rythme le territoire peut-il accueillir l'ensemble des **opérations d'aménagement** prévues ? Avec quels niveaux d'exigences : biodiversité, nature en ville, pleine terre, performance environnementale des chantiers et des constructions ?
- > Quelle plus-value de l'EPT pour protéger ses **ressources en eau** ?
- > Quelle stratégie de **réduction et de valorisation des déchets** à l'échelle du territoire ? Comment développer ensemble une stratégie de valorisation des déchets ?

➔ Atelier 2 : Garantir la ville et la qualité de vie pour tous :

Jeudi 18 mars 2021 de 14h à 17h

- > Comment organiser la solidarité financière à l'échelle du territoire pour permettre la **réalisation des opérations de renouvellement urbain** ?
- > Quelle **offre d'habitat** et quelle complémentarité proposer à l'échelle du territoire pour répondre aux besoins en logement des habitants notamment populaires et des salariés ?
- > Comment s'assurer qu'une **politique de développement économique** ambitieuse réponde aux besoins d'emploi des habitants (formation, insertion) ?



➔ Atelier 3 : Anticiper les évolutions de la vi(II)e :

Lundi 22 mars 2021 de 14h à 17h

- > Droit à la culture et aux sports, développement des nouvelles pratiques, diversité des possibles mutualisations... Comment organiser la mise en réseau des **équipements culturels et sportifs** du territoire pour mieux répondre aux besoins des habitants ?
- > Piétons, voitures, vélos, transports en communs... Comment penser la mobilité de demain ? **La voirie de l'EPT** peut-elle accueillir tous les usages ? Partout ?
- > Mobilier urbain, publicité, éclairage public... Comment concilier les différents modes d'**occupation de l'espace public** ? Adaptation dans le temps, modularités, partage de l'espace, mutualisation.

➔ Atelier 4 : S'affirmer comme un territoire métropolitain incontournable :

Lundi 29 mars 2021 de 14h à 17h

- > Comment être à la fois un **territoire industriel et productif** et affirmer une ambition de **transition écologique** (économique sociale et solidaire, emplois non-délocalisables, responsabilité des acteurs) ? Quelles conséquences dans les politiques d'aménagement et de développement ?
- > **L'ambition numérique de l'EPT** au service de qui : habitants ou GAFA ?
- > Quel rôle de l'EPT pour que **les équipements situés sur le territoire** (l'aéroport d'Orly, CIN Triage, Campus Santé, Ardoines, la Seine, Cité de la gastronomie) puissent à la fois bénéficier aux habitants, aux salariés et aux entreprises et rayonner au niveau métropolitain ?

LA RESTITUTION ET LE PLAN D' ACTIONS

AVRIL 2021

